



Accident du travail et droit à ma prime d'ancienneté...

Par **laeti0481**, le **11/01/2016** à **11:24**

Bonjour,
étant en accident du travail depuis 1ans, je voudrais savoir si j'ai le droit à ma prime d'ancienneté chaque mois. Ainsi qu'à mes ticket cadeaux entreprises de fin d'année?
Merci pour vos réponse.

Par **morobar**, le **11/01/2016** à **11:49**

Bonjour,
Pour la prime d'ancienneté certainement.
Mais cette prime versée mensuellement, est intégrée dans les IJSS que vous recevez déjà.
Les TK cadeau sont théoriquement versés par le CE ou à défaut de CE par l'employeur selon une règle que nous ne connaissons pas.